



\*03018804\*

FORMULE IV

Déposé au greffe du tribunal de commerce  
de .....  
le ..... 02-2003

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

## ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge

80

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

## 1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique  
→ n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique  
→ n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale  
→ n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les  
→ n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles  
→ n°

2. Dénomination de la société ou du groupement  
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷ HUA-LY

## 3. Forme juridique (en entier)

▷ Société coopérative à resp. limitée

## 4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

▷ CHAUSSEE DE MONS 861  
1070 Bruxelles 7

## 5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

▷ BRUXELLES N° 331088

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national  
des personnes morales (T.V.A. non assujettie)

▷ BE 440.176.793

## 7. Objet de l'acte

▷ P.V. AG EXT DU 27/01/2003.  
démission - nomination associé et administrateur  
transfert siège socialTexte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier  
aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections; il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des

L'Assemblée accepte comme nouvel associé Madame YUEN Hang, demeurant à 1080 Bruxelles, rue du Ménest 9/6.  
L'Assemblée accepte la démission de Monsieur NGHIA Khun comme associé.  
L'Assemblée démissionne Monsieur NGHIA Yu comme administrateur-délégué et le nomme administrateur.  
L'Assemblée nomme Madame YUEN Hang comme administrateur-eg adm. délégué  
L'Assemblée décide de transférer le siège social à 1000 BRUXELLES, rue du Progrès n°80.

YUEN HANG, Administrateur-délégué

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge  
Rue de Louvain 40-42  
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation:

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page.